

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2012**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue Amos, le cinq décembre deux mille douze à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Sylvie Abel  
Johanne Duguay  
Roxan Sabourin  
Ginette Noël  
Monia Champagne  
Josée Simard  
Isabelle Petit  
Josée Fortin  
Josée Dubé  
Mélissa Robert  
Sabrina Castelli  
Catye Brière

MM. André Bilodeau  
Sébastien Comeau  
André Brousseau

**ABSENCE**

M<sup>me</sup> Johanne Duguay

**OUVERTURE DE LA  
SÉANCE, SALUTATIONS  
ET PRÉSENCES**

Madame Dubé souhaite la bienvenue à tous.

Le directeur explique que cette année, il n'y aura pas de représentant des professionnels.

**LECTURE ET ADOPTION  
DE  
L'ORDRE DU JOUR**

**CE-0376-12** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
monsieur André Brousseau,  
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

**ADOPTÉE**

**ADOPTION DU PROCÈS-  
VERBAL DE LA RÉUNION  
RÉGULIÈRE DU 3  
OCTOBRE 2012**

**CE-0377-12** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
madame Sabrina Castelli,  
QUE le procès-verbal du 3 octobre 2012 soit adopté tel  
que rédigé.

**ADOPTÉE**

**INFORMATION ET  
CORRESPONDANCE**

Aucune

**ASPECTS GÉNÉRAUX :**

**COMPTE-RENDU DU  
COMITÉ DE PARENTS DE  
LA CSH**

Madame Sabrina Castelli a assisté à la rencontre du 30 octobre dernier.

Les sujets traités sont les suivants : présentation du rapport annuel, lecture et adoption des règles de régie interne, élections de la présidente (madame Chantale Poliquin) ainsi qu'aux autres nombreux postes.

Il a été question des dates de rencontre et des rendez-vous RAP. Un congrès aura lieu en mai également et trois personnes du comité peuvent y participer.

**RETOUR SUR LE  
DOCUMENT POUR  
ADOPTION DES RÈGLES  
DE RÉGIE INTERNE**

**CE-0378-12** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
madame Catye Brière,  
QUE les règles de régie interne soient adoptées telles  
que présentées.

**ADOPTÉE**

**SERVICES ÉDUCATIFS :**

**APPROBATION DU PLAN  
DE LUTTE CONTRE LA  
VIOLENCE ET  
L'INTIMIDATION**

Suite aux informations du directeur, nous ajouterons une activité concernant la résolution des conflits (La tortue) en première année. La forme des documents reste à être déterminée et la transmission du document abrégé également.

Il se peut qu'il soit inclus dans l'agenda, ça reste à déterminer.

**CE-0379-12** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
monsieur André Brousseau,  
QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation  
soit approuvé tel que présenté.

**APPROUVÉE**

**CAUSE CHOISIE PAR LE  
PERSONNEL POUR AIDER  
UN ORGANISME**

La Fondation hospitalière (pédiatrie) a été choisie cette année par notre personnel. Si nous avons un surplus d'argent suite à la vente de fleurs, le surplus de 1 000 \$ prévu pour la Fondation serait remis en don à madame Mélanie Desjardins (les montants sont prévisionnels).

**PERFECTIONNEMENT DU  
PERSONNEL LE 7  
JANVIER 2013 (LA  
DISCIPLINE SCOLAIRE,  
UN JEU D'ENFANTS)**

Le directeur explique l'objectif du perfectionnement.

**ADOPTION DES CRITÈRES  
D'INSCRIPTION AUX  
ÉCOLES POUR 2013-2014**

Il n'y a aucune modification. Le directeur indique que la capacité d'accueil de l'école commence à être limitée et qu'éventuellement une remise en cause des critères pourrait être étudiée parce qu'on voit l'exode des écoliers des milieux ruraux pour les écoles de ville.

**CE-0380-12** IL EST RÉSOLU sur proposition de  
madame Monia Champagne,  
QUE les critères d'inscription pour l'année 2013-2014  
soient adoptés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :**

**ACTIVITÉ BOUGER POUR  
CEUX QUI ONT FAIM  
(APPROUVER CETTE  
LEVÉE DE FONDS)**

**CE-0381-12**

madame Josée Fortin,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE les prêts de locaux soient approuvés.

**APPROUVÉE**

**ACTIVITÉS DE NOËL**

Le directeur informe les parents du déroulement de la journée.

Plusieurs parents aideront pour la cuisson des pâtes la journée précédente.

Les parents sont aussi invités à venir aider pour servir les repas. Le directeur confirme qu'un montant volontaire de 2 \$ ou plus sera demandé aux enfants et 5 \$ ou plus pour les adultes. Même si un enfant n'apporte pas sa contribution, c'est comme pour les denrées périssables, il pourra recevoir son repas quand même.

**AUTRES**

Aucun autre sujet

**PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 13 mars 2013 à 19 h 30.

**ÉVALUATION ET  
CLÔTURE DE  
L'ASSEMBLÉE**

**CE-0382-12**

monsieur André Brousseau,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE**

Il est 21 h.

\_\_\_\_\_  
Josée Dubé, présidente

\_\_\_\_\_  
André Bilodeau, secrétaire